



École Côte-du-Nord
15, rue Des Groseilliers
Gatineau, Québec J8Z 1M4
Téléphone 819-771-9773
Télécopieur 819-771-1556

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'école Côte-du-Nord tenue virtuellement, le 8 février 2021, à 18h52 et à laquelle **sont présents:**

M Benoit Brière, *président*
Mme Gaëlle Tientcheu, vice-présidente
Mme Chantal Cléroux, *Secrétaire*
Mme Christelle Element, Service de garde / trésorière
Mme Kim Anne de Champlain, directrice
M. Alex Vaillancourt, *enseignant*
M. Antoine Pelletier, *TES*
M. Martin Lambert, parent
Mme Ariane Bernard-Piché, parent
Mme Geneviève Bolduc, parent, membre de la communauté
Mme Isabelle Crevier, parent et Comité de parents
Mme Isabelle Rollin, enseignante
Mme Marjorie Gasse, substitut
Mme Nicole Fortin, enseignante
Mme Suzanne Courchesne, enseignante

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

L'ouverture de la rencontre s'est faite à 18h52. Le président a souhaité la bienvenue aux membres et a confirmé le quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président a procédé à la lecture de l'ordre du jour.

Proposé par : Madame Isabelle Rollin

Appuyé par : Monsieur Alex Vaillancourt

CE 20-21-12

3. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention

4. Lecture et adoption du procès-verbal des dernières réunions

Lors de cette rencontre, il y avait 2 procès-verbaux à approuver. Le président présente le procès de la rencontre du 2 novembre 2020 et celui du 14 décembre 2020. Il est proposé d'approuver les 2 procès-verbaux avec les modifications suivantes; remplacer l'acronyme CSPO par CSSPO et d'ajouter à l'item 7 g, du document du 14 décembre; Mme Danis a signé un contrat de travail avec la CSSSPO, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021.

Procès-verbal du 2 novembre 2020

Procès-verbal du 14 décembre 2020;

Proposé par :Madame Fortin
Appuyé par : Madame Tientcheu

Proposé par :Madame Tientcheu
Appuyé par : Madame Fortin

CE 20-21-13

CE 20-21-14

5. CORRESPONDANCES

Aucune correspondance

6. DÉCISIONS

- a. Adoption Règles de régie interne** : La directrice présente le document de la régie interne. Quelques corrections sont à apporter. Il est proposé d'approuver le document avec les modifications au point 5.1 et 9.1 du document.

Proposé par :Monsieur Lambert
Appuyé par : Madame Bernard-Piché

CE 20-21-15

b. Résolutions concernant les mesures ministérielles :

Le conseil d'établissement de l'École Côte-du-Nord confirme que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 51 811.00\$.

Le conseil d'établissement de l'école Côte-du-Nord confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Veuillez prendre note que ce montant ne couvre pas les mesures dédiées suivantes :

- Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11020);
- Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11024);
- Enfants scolarisés à la maison (11043 et 11053);
- Programme une école montréalaise pour tous (15013);
- Projets particuliers visant la persévérance, le rattachage et la réussite scolaire prioritairement des clientèles 16 à 24 ans (15161);
- Rehaussement et maintien des compétences en littérature des populations adultes les plus vulnérables (15162);
- Intégration de l'éveil à la lecture dans les pratiques familiales (15163);
- Programme la culture à l'école – Volets 2, 3 4 et 5 (15182);
- Soutien en mathématique (15530).

Résolution # CE 20-21-16

Proposé : Madame Isabelle Crevier

Appuyé : Monsieur Martin Lambert

c. Achats des cahiers d'activités et du matériel scolaire : Suite au projet pilote mis sur pied l'an dernier, l'équipe-école incluant la directrice ~~ont~~ a décidé qu'il serait mieux de seulement acheter les effets pour les classes du préscolaire. De plus, la directrice désire offrir la possibilité aux parents d'acheter les cahiers d'activité pour les élèves de la 1^{re} jusqu'à la 6^e année, directement de l'école. L'été dernier, il a été difficile pour les parents de se procurer les cahiers nécessaires à temps pour la rentrée, car les fournisseurs des librairies ont pris du retard. Mme De Champlain a affirmé que les enseignants étaient du même avis qu'elle.

Proposé : Madame Isabelle Rollin

Appuyé : Madame Suzanne Courchesne

CE 20-21-17

Commenté [BB1]: pilote

Commenté [BB2]: A

Commenté [DD3R2]:

7. INFORMATION

- a. Suivi COVID + test CO2 :** La Directrice était fière d'annoncer que le dernier cas covid de l'école remontait au 23 novembre dernier. Elle a tenu à mentionné que son équipe-école respectait les consignes sanitaires, en plus de s'être approprié d'un bon système de communication avec leurs élèves. En ce qui concerne le test de la qualité de l'air (CO²), les résultats respectent les normes gouvernementales.
- b. Présence de coquerelle à l'école :** Mme De Champlain informe les membres que le problème de coquerelles n'est toujours pas réglé. L'exterminateur vient à raison de 2 ou 3 fois par semaine et ce depuis le 11 janvier dernier. Une décision sera prise le 20 février prochain à savoir si on continue avec le traitement en place ou si d'autres mesures devront être prises.
- c. Capsule de vidéo de formation :** Les membres du CE ont regardé ensemble les clips #3 et #4.
- d. Rapport annuel du CSSPO :** La directrice a présenté aux membres le rapport annuel du CSS. Le rapport servira d'exemple pour les prochains rapports de l'école. On y retrouve plusieurs informations intéressante et importante. Il sera disponible sur le site web du CSSPO
- e. Comité EHDAA :** Aucun représentant n'a été trouvé à date. Mme De Champlain fera un autre appel à tous.

Commenté [CC4]: SVP, compléter

Commenté [BB5]: Ajout

8. Rapports

- b. Comité de parents :** Mme Crevier a mentionné que le comité portera un changement au niveau des dineurs. Dès la prochaine année scolaire, les dineurs mangeront dans leurs classes. La décision fut prise afin de limiter les déplacements dans l'école, réduire le nombre d'éducatrices nécessaire pour la surveillance et augmenter les liens et l'interaction entre les élèves.

En ce qui concerne la Covid-19, la CSSSPO est très satisfaite de la bonne gérance que font les écoles à respecter les mesures sanitaires.

Le comité est revenu sur la semaine de mars. Plusieurs parents demandent que celle-ci soit la première semaine pleine de mars. Une décision finale sera prise sous peu pour les années à venir.

- c. OPP :** Mme Cléroux a mentionné que l'équipe de l'OPP a cette année du réinventé la façon de souligner la semaine des enseignants à cause de la situation actuelle. Les parents bénévoles en équipe avec leurs enfants ont confectionné un cadeau pour les enseignants. Plusieurs parents ont mentionné que leurs enfants étaient fiers de représenter leur classe ou aire et qu'il avait été plaisant pour les parents de travailler avec leurs

enfants. Les enseignants ont grandement apprécié le geste.

- d. **Service de garde** : tout va bien. Mme Element mentionne que lors de la dernière journée pédagogique, seulement 7 enfants étaient présents. Ils ont quand même eu une belle journée.
- e. **Enseignants** : Mme Courchesne a mentionné que malgré la Covid et l'infestation de coquerelles, tout va bien. Elle a remarqué que le taux d'absentéisme avait grandement diminué.

Commenté [BB6]: Par rapport à l'année dernière?

Mme Rollin pour sa part, a mentionné que l'école tiendra des journées thématiques. La prochaine est prévue pour le 12 février. Pour souligner la St-Valentin, les enseignants et les élèves sont invités à s'habiller en rouge, en blanc ou en rouge et blanc. Lors de cette journée, Madame Johanne fera la lecture d'un conte et il y aura 2 parties de Just Dance. Le 26 février prochain, l'école soulignera la journée roi et reine. Lors de cette activité, les élèves sont invités à s'habiller en roi ou reine.

- f. **Présidence** : Le président n'avait rien à ajouter.
- g. **Direction** : La directrice a débuté son rapport en remerciant Mme Cléroux pour avoir organisé le cadeau pour les enseignants en guise de reconnaissance. Elle a également mentionné qu'il était beau de voir le visage des élèves lorsqu'ils ont remis le cadeau à leurs enseignants. C'est une activité que la directrice désirait réalisée pour un certain temps. Ce fut une belle expérience, à refaire!

Les bulletins de la première étape ont été distribués. La directrice a mentionné qu'elle se rendrait disponible pour rencontrer les parents si nécessaire.

À cause de la situation actuelle, les sorties éducatives sont à proscrire. La directrice a mentionné qu'elle recevait beaucoup d'offres d'activité culturelle virtuelle. La situation oblige de trouver de nouvelles alternatives, donc, les enseignants communiqueront avec les différents fournisseurs afin d'organiser des activités virtuelles pour leurs élèves.

Encore cette année, il n'y aura pas de service de garde pour la semaine de relâche. Pour ce qui est du service de garde d'urgence, il n'y en aura pas à notre école, mais 5 autres écoles se chargeront d'en offrir les services.

- 9. **Varia** : Mme Bernard-Piché a demandé une mise à jour concernant le nouveau logo de l'école. Mme De Champlain a confirmé qu'elle était en train de travailler sur le cahier de charge et lancera l'appel d'offres sous peu.

10. **Prochaine Rencontre** : lundi, le 12 avril à 18h45

11. **LEVÉE DE LA RÉUNION**

La réunion a été levée à 20h35.

Proposé par: Madame Rollin

Appuyé par : Madame Courchesne

CE20-21-18

Signature présidente

Signature Secrétaire